

Conseil d'administration du CSSDGS Appel de candidatures pour un poste d'administrateur de la communauté âgé entre 18 et 35 ans

La Prairie, le 2 octobre 2023 –Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) souhaite pourvoir le poste d'administrateur dans la catégorie « membre de la communauté », âgé de 18 à 35 ans, pour lequel le mandat arrivait à échéance le 30 juin dernier. Avis aux intéressés! Les candidatures au poste offert devront être transmises au plus tard le **2 novembre 2023**.

Les membres de la communauté qui répondent aux critères d'éligibilité et qui souhaitent s'investir dans le milieu de l'éducation peuvent prendre connaissance des détails du poste à combler, les critères d'admissibilité, les dates importantes et le formulaire pour soumettre une candidature sur le site Web du CSSDGS, à la page suivante : cssdgs.gouv.qc.ca/membres-communaute/.

À noter que le processus de désignation des postes du membre et des substituts aux membres n'ayant pu être pourvus lors du processus de la fin de la précédente année scolaire dans la catégorie « Personnel du CSSDGS » est aussi en cours. Tous les détails pour les postes offerts dans ces catégories sont disponibles sur le site Web du CSSDGS au cssdgs.gouv.qc.ca/appele-de-candidatures/.

La directrice générale du CSSDGS, madame Kathlyn Morel, invite les personnes qui pourraient faire une différence à s'impliquer au sein de cette instance. « Si vous avez une bonne compréhension des enjeux reliés à l'éducation et que vous croyez en la réussite éducative et personnelle de l'élève, je vous invite à proposer votre candidature! La gouvernance scolaire, c'est aussi vous! »

Composition du conseil d'administration

Rappelons que les administrateurs du CA du CSSDGS sont des personnes compétentes, aux profils diversifiés et qui sont reconnues par leur milieu, soit cinq parents d'élèves, cinq membres de la communauté et cinq membres du personnel scolaire. S'ajoute à ceux-ci un membre non votant en appui à la Direction générale.

S'investir au cœur de l'éducation

Le rôle des membres du CA d'un centre de services scolaire est d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative.

L'engagement des membres se traduit par la préparation et la participation à des comités de travail et des séances publiques au cours desquelles seront adoptés les orientations et les grands encadrements de l'organisation ainsi que le budget.

– 30 –

Source : Hélène Dumais

Directrice adjointe, Service du secrétariat général et des communications
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | helene.dumais@cssdgs.gouv.qc.ca